

de France et la reine d'Angleterre eurent vent ou soupçon de ce qui se négociait. Aujourd'hui, ces deux princesses font tout ce qu'elles peuvent pour en découvrir davantage. L'une et l'autre sont opposées à nos projets : la première, parce qu'elle désirerait marier sa fille, madame Marguerite, avec le prince, notre seigneur; l'autre, par la crainte qu'elle a de voir la reine d'Écosse devenir plus puissante, à cause de la prétention dont il est parlé ci-dessus, et du maintien de l'hérésie en Angleterre : de sorte que toutes deux tendent au même but, par des motifs et pour des fins différents.

» La reine d'Écosse, à qui quelque chose de l'intention de S. M. sur cette affaire a été manifesté, est inquiète, et surtout désireuse d'une solution. Elle m'a plusieurs fois écrit et envoyé des secrétaires et des gentilshommes (1), pour voir si je voudrais lui en apprendre davantage, me faisant dire que la reine d'Angleterre la sollicite incessamment de se marier, en lui donnant de grandes espérances, mais qu'Élisabeth voudrait qu'elle fit un mariage indigne d'elle, et spécialement qu'elle ne s'alliât point avec les princes de la maison d'Autriche, ni d'autres qui tinsent de près à S. M., car elle lui serait alors une ennemie mortelle. La reine de France ne lui en dit guère moins : toutes deux l'obsèdent, et, dans l'attente où elle est de la résolution de S. M., elle ne sait à quoi se résoudre, ni touchant la proposition de mariage faite par l'Empereur, ni sur les représentations que lui font ses vassaux pour qu'elle se marie. On l'a entretenue de l'espoir de l'arrivée prochaine de Votre Seigneurie; et je ne doute pas que, aussitôt qu'elle

(1) Voyez les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VII, pp. 220, 298, 340, 341, 358, 359, 362, 383, 396, 397, 398.

saura Votre Seigneurie en Angleterre, elle ne vous envoie quelqu'un, pour savoir si vous êtes porteur d'instructions qui la concernent : lorsqu'elle apprendra que vous n'en avez point, elle sera à moitié désespérée..... »

Telle est la substance de cette lettre du cardinal de Granvelle, qui méritait bien, vous le voyez, monsieur le Ministre, de figurer dans notre collection.

Lettres et mémoires de fray Lorenzo de Villavencio.

Les lettres et mémoires de fray Lorenzo de Villavencio occupent une grande place dans les documents des années 1559-1567 que j'ai recueillis à mon second voyage. Ils sont au nombre d'une cinquantaine, et il y en a qui ont beaucoup d'étendue. Les uns sont adressés à Philippe II, d'autres à ses secrétaires Francisco de Erasso (1), Gonçalo Perez et Gabriel de Çayas (2); d'autres encore au duc d'Albe et au comte de Feria.

Nos historiens ne parlent pas du tout de fray Lorenzo de Villavencio : c'est pourtant un personnage qu'il importe de connaître, car il prit une part active aux troubles religieux et politiques qui marquèrent la régence de la duchesse de Parme, et il ne fut pas sans exercer de l'influence sur les événements de cette époque.

Détails biographiques sur ce personnage.

Fray Lorenzo de Villavencio était né à Xérès de la Frontera, en Andalousie, de parents de condition noble (3). Il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et il ne tarda pas à s'y faire

(1) Secrétaire d'État pour les affaires intérieures des royaumes d'Espagne.

(2) Voyez le tome I^{er}, p. LXXXIV-LXXXVIII.

(3) *Vir stirpe et conditione nobilis*, dit PAQUOT, dans ses *Fasti academici Lovanienses*, t. I, p. 97. (MS. de la Bibliothèque royale.)

distinguer. On ignore l'époque précise où il vint aux Pays-Bas; mais Paquot nous apprend qu'il fut reçu docteur en théologie à l'université de Louvain, le 20 juin 1558 (1). Il parcourut vers le même temps l'Allemagne. Partout il montra un grand zèle pour la religion catholique, et une ardeur extrême contre les hérésies de Luther et de Calvin (2). Le tableau suivant de ses services, qu'il trace lui-même dans une lettre écrite à Philippe II, au mois d'octobre 1565, en fournit la preuve :

« J'ai, dit-il au Roi, défendu la religion catholique, depuis cinq ans, dans les Pays-Bas de Votre Majesté, au péril de ma vie. J'ai soutenu l'office de la sainte inquisition contre la ligue publique et secrète des quatre membres de Flandre; j'ai empêché que le conseil privé de Votre Majesté ne fit brûler un inquisiteur de Zélande, et ne destituât celui de Flandre, nommé Titelmans, auxquels on imputait fausement des choses horribles.

Ses travaux et services.

» J'ai emmené Frederico Furio Seriol (3) d'Allemagne. J'ai empêché

(1) *Fasti academici Lovanienses.*

(2) NICOLAUS ANTONIO, *Bibliotheca hispana nova*, t. II, p. 11.

(3) Frederico Furio Seriol ou Seriolano; il était de Valence. Voici en quels termes de Thou parle de lui, lib. civ, ad ann. 1592 : *Ex eodem genere commemorandus superest Fridericus Furius Cæriolanus, Valentiaë Contestanorum natus, qui cum prima litterarum stipendia Lutetiaë fecisset, inde Lovanium profectus cum Bononia Siculo, theologiaë professore, de bibliis in vernaculam linguam vertendis acri disceptatione contendit, eamque scripto comprehensam in Germaniam profectus publicavit, atque ob id censoriaë notæ postea acumine perstrictus est. Verum rara hominis eruditione, et singulari animi candore atque charitate perspecta, Carolus Cæsar, optimus ingeniorum censor, eum et periculo exemit, et ex Germania ad Philippum filium misit, a cujus comitatu ille deinceps nunquam discessit.*

De Thou rapporte encore, lib. LX, que, après la rupture des négociations de

l'impression de ses trois livres, qui, s'ils avaient été publiés, auraient couvert d'une infamie perpétuelle le confesseur de Votre Majesté, l'évêque d'Origuela, le cardinal de Granvelle, le conseil de Votre Majesté, et, ce qui plus est, sa royale personne : et, quoique cela fût faux, il en serait résulté un très-grand préjudice pour le service de Votre Majesté et pour ses desseins.

» J'emmenai de Cologne Pedro Ximenez (1), homme très-savant, et je fis tant qu'il se soumit à l'inquisiteur Tiletanus, ainsi qu'à la faculté de théologie de Louvain, et qu'il accepta leur décision.

» J'ai soutenu la ville de Bruges et l'Église en leur liberté, m'opposant au magistrat, qui cherchait cauteusement à usurper le gouvernement ecclésiastique, et qui y serait parvenu, au grand détriment de la religion et de tout le pays, si, personnellement, de vive voix et par des livres imprimés, je n'y avais mis obstacle, au risque de ma vie.

Breda, en 1575, Seriol publia un projet de pacification des provinces révoltées, s'engageant, si les propositions qu'il contenait étaient goûtées, à en demander la ratification au Roi. Le prince d'Orange répondit à cet écrit le 6 mai de la même année.

On a de Seriol les ouvrages suivants :

- I. *Del Consejo y Consejero*, traduit en latin par Sim. Schardius ;
- II. *Rhetoricorum lib. III*, imprimé à Louvain ;
- III. *Bononiam, seu de libris sacris convertendis in vernaculam linguam : libris duobus*. C'est l'ouvrage dont parle de Thou dans le passage ci-dessus transcrit.

Voyez NICOLAUS ANTONIO, *Bibliotheca hispana nova*, t. I, p. 565.

(1) NICOLAUS ANTONIO, *Bibliotheca hispana nova*, t. II, p. 250, cite un *Petrus Ximen* et deux *Petrus Ximenius*; mais aucun de ces trois écrivains ne paraît être celui auquel fray Lorenço fait ici allusion.

» Je me suis opposé à ce qu'on fit cesser le châtement des hérétiques.

» J'ai animé les évêques, pasteurs, prédicateurs et confesseurs, qui avaient perdu courage, afin qu'ils défendissent la religion catholique, et ne consentissent pas à mille choses que le magistrat de Bruges leur demandait, au préjudice de l'Église.

» J'ai disputé publiquement avec les hérétiques, appelé par le magistrat dans leurs prisons, et, par la grâce de Dieu, je les ai convaincus, comme ils l'ont avoué eux-mêmes.

» J'ai fait imprimer quatre livres des plus utiles contre eux (1), au grand avantage de la religion catholique.

» Enfin, j'ai tant favorisé les catholiques, qu'ils m'appellent le père de la patrie, et j'ai poursuivi les hérétiques avec tant d'ardeur, qu'ils ont plus d'une fois juré ma mort (2).

(1) Fray Lorenzo veut probablement parler ici des livres suivants dont Nicolaus Antonio et Paquot font mention dans les ouvrages cités :

I. *Libri IV de recte formando studio theologico*; Antverpiæ 1565;

II. *Libri III de formandis sacris concionibus, seu de interpretatione scripturarum populari*; Antverpiæ 1565;

III. *Tabulæ compendiosæ in Evangelia, etc.*; Lovanii 1565;

IV. *De OEconomia sacra circa pauperum curam a Christo instituta, apostolis tradita et in universa Ecclesia inde ad nostra usque tempora perpetua religione observata, cum quarundam propositionum, quæ huic sacræ œconomiae adversantur, refutatione libri III*; Antverpiæ, ex off. Christ. Plantini, 1564, in-8°.

(2) *He defendido la religion católica, ha cinco años, en los Estados Bajos de V. S. M., con riesgos manifestos de mi vida. He sustentado el oficio de la santa inquisicion contra la liga pública y secreta de los cuatro miembros de Flandes. He quitado que su privado consejo de V. M. no quemase á un inquisidor de Celandia, ni desposeyese á otro, llamado Titelman, de Flandes, los cuales falsamente eran acusados de cosas horrendas.*

He traído á Fredique Furio Çeriol de Alemaña. Quité la impresion de sus tres libros,

Fray Lorenzo à
Bruges.

En 1561 et dans les années suivantes, fray Lorenzo résidait à Bruges, où il remplissait les fonctions du saint ministère auprès des marchands de la nation d'Espagne établis en cette ville. Il se mit en rapport avec le secrétaire Erasso : il lui écrivit, sur l'état de la religion aux Pays-Bas, des lettres qui furent placées sous les yeux de Philippe II, et que ce monarque goûta (1). Ce fut lui qui dénonça au Roi le livre de Baïus, et demanda qu'il fût déferé aux universités d'Alcala et de Salamanque (2). Philippe, qui appréciait ses connais-

los cuales, si se publicaran, trugeran infamia perpetua al confesor de V. R. M., al obispo de Origuela, al cardenal Granvela, al consejo de V. M., y lo que mas es, á su real persona, lo cual, aunque fuera falso, causara grandisimos daños al servicio de V. M. y á sus reales designios.

Truge á Pero Gimenez de Colonia, hombre doctisimo, y hice que se sugetase al inquisidor Tileto y á la facultad teóloga de Lovayna, y pasase por su sentencia.

He sustentado la villa de Brujas y la Iglesia en su libertad, oponiéndome contra el magistrado que con cautela queria usurpar el gobierno eclesiástico, el cual hubieran usurpado, si yo con pública contradiccion, personalmente, y con voz viva, y con libros impresos, no lo hubiera contradicho, con notable riesgo de vida : de lo cual resultara pérdida de la religion y de los Estados de Flandes.

He sustentado el castigo de los hereges que querian quitar los Estados, y hacer ley que no hubiesen de ser castigados.

He animado á los obispos, pastores, predicadores y confesores que ya estaban rendidos, para que defendiesen la religion católica, y no consintiesen mil cosas que contra la Iglesia el magistrado de Brujas les demandaba.

He disputado publicamente con hereges, llamado por el magistrado en sus cárceles, y con la gracia de Dios los he convencido, lo cual han confesado los mesmos hereges.

He impreso quatro obras utilisimas contra ellos, de los cuales resulta gran provecho á la Iglesia católica.

He favorecido tanto á los católicos que me llaman pater patriæ, y he perseguido tanto los hereges que me han jurado muchas veces la muerte.

(1) C'est dans ce sens que doit être rectifié ce que j'ai dit de ce religieux, t. I, p. XLIV, et p. 257, note 2.

(2) Lettre au Roi, datée de Bruxelles, le 25 novembre 1564.

sances politiques, autant que sa ferveur religieuse, lui demanda deux mémoires : l'un concernant les abus que commettaient les personnes préposées à l'administration de la justice; l'autre sur les mesures qu'il convenait de prendre, jusqu'à ce qu'il pût aller aux Pays-Bas (1).

Fray Lorenço partit pour l'Espagne dans les premiers mois de 1565. Philippe lui donna plusieurs audiences, lui fit un accueil distingué, le nomma prédicateur de sa chapelle, et, quelque temps après, le renvoya aux Pays-Bas, avec la mission de le tenir au courant de ce qui se passait dans ces provinces.

On avait, depuis peu, reçu à Bruxelles la fameuse dépêche du 17 octobre 1565 qui causa tant de rumeur (2), lorsque fray Lorenço y reparut. On savait, par des lettres du garde des sceaux Tisnacq et du secrétaire d'État Courtewille, qu'il avait été reçu avec distinction par le Roi; on connaissait ses opinions extrêmes : il n'en fallut pas davantage pour qu'on lui attribuât une part dans les résolutions du monarque (3); on alla même jusqu'à répandre qu'il avait reçu la commission d'inquisiteur général (4). Dès lors, il se vit en butte à la haine des grands et du peuple : sa vie fut sérieusement menacée; le troisième

Son départ pour l'Espagne.

Son retour aux Pays-Bas.

Haine dont il est l'objet.

Dangers qu'il court.

(1) Lettre de fray Lorenço à Erasso, du 13 décembre 1564.

(2) Voyez le tome I, p. CXXIX.

(3) *Está persuadido el vulgo que yo soy la causa y autor de todas las provisiones que S. M. contra los hereges hace, y los principes y caballeros me tienen por espía, y las justicias por juez de residencia.* (Lettre de fray Lorenço à Gonçalo Perez, du 3 février 1566.)

(4) *La villa de Brujas se queja que yo la he infamado con S. M., y que estoy aquí para escribir lo que passa, y que soy inquisidor general ...* (Lettre ci-dessus citée.) *A mí me tienen por inquisidor general; por todos los Estados no se habla otra cosa.* (Lettre à Perez, du 11 mars 1566.)

Il retourne en Espagne.

jour de Pâques, on le poursuivit à coups de pierre; quelque temps après, on voulut le jeter à l'eau (1). Quand éclatèrent les mouvements populaires du mois d'août 1566, il fut forcé de se cacher, pour sauver sa tête : il repartit pour l'Espagne la même année. Sous le gouvernement du duc d'Albe et du grand commandeur de Castille, il fut question de le renvoyer aux Pays-Bas; il le désirait vivement : mais ni l'un ni l'autre de ces ministres ne furent jaloux de l'avoir auprès d'eux.

Particularités curieuses que renferment les lettres et mémoires de fray Lorenzo.

Les lettres et les mémoires de fray Lorenzo renferment beaucoup de particularités que les correspondances officielles ne font pas connaître. J'en citerai deux qui m'ont surtout frappé : elles sont relatives aux moyens qu'on employa pour exciter le peuple contre l'inquisition, et pour attirer dans le pays des prédicateurs réformistes. Je laisse parler notre religieux :

(1) Il écrivait à Gonçalo Perez le 20 avril 1566 : *A mí me han querido, el tercer día desta Pascua, apedrear. Despues me quisieron echar en una ribera.*

Voici encore quelques extraits de sa correspondance sur la haine dont il était l'objet :

Todos estos príncipes están conmigo muy mal, y tanto que no sé como me guardar. (Lettre à Perez, du 7 janvier 1566.)

De mí sepa vm. que estoy en tanto abhorrecimiento de todos estos príncipes, y están tan indiñados contra mí todos ellos, y el magistrado de Brujas, y todos los hereges destos Estados, que sin falta me tratarán mal, si pueden..... (Lettre à Perez, du 8 janvier 1566.)

El contador Alonso del Canto y yo estamos ya en la lista de los condenados á muerte : todos estos príncipes y caballeros, y los hereges, nos tienen almagrados. (Lettre au Roi, du 15 février 1566.)

Acá no hay lugar, ni casa, ni camino para mí seguro, tanto abhorrecimiento y odio me tienen, y tanto me amenazan! (Lettre au Roi, du 3 mai 1566.)

« Les auteurs de la ligue, dit-il, voyant que les choses ne leur succédaient pas comme ils s'en étaient flattés, résolurent de prendre une autre voie. Ils choisirent trente personnes de la confédération, qui allèrent à Anvers, à Malines, à Gand et dans les autres villes les plus fréquentées. Ceux-ci, avec leurs amis et leurs domestiques, s'asseyaient, au dîner et au souper, aux tables d'hôte : là ils mettaient sur le tapis l'inquisition d'Espagne que le Roi voulait introduire aux Pays-Bas ; ils disaient que l'intention de Votre Majesté était de confisquer les biens, de brûler les personnes, ou de leur mettre des *san-benitos* : ils inventaient toute sorte de cruautés des inquisiteurs d'Espagne, et mille autres choses horribles, pour soulever le peuple contre Votre Majesté.

Moyens employés pour soulever le peuple en 1566.

» Ces moyens ne restèrent pas sans succès : les voyageurs, à leur retour chez eux, contaient à leurs concitoyens les choses qu'on leur avait dites ; et les catholiques, aussi bien que les hérétiques, étaient furieux : ils disaient qu'ils verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, plutôt que de souffrir l'inquisition. Malgré tout cela, les chefs de la confédération ne purent amener le peuple à prendre les armes contre Votre Majesté, comme ils le désiraient et y poussaient de toutes leurs forces (1).....

(1) *Viendo los auctores de la liga que no succedia su negocio conforme á su pretension y desseo, determinan tomar otro medio para incitar el pueblo á que se rebelasse contra Vuestra Magestad, el qual fué este : eligen treinta personas de la liga, á los cuales ordenan que se vayan parte de ellos á Anveres, parte á Malinas, otros á Gante y á las villas mas passageras, para que estos con sus amigos y criados se sentassen á comer y cenar en las tablas públicas de los caminantes, y comiendo y cenando movian las pláticas de la inquisicion de España, que V. M. les queria poner ; dezian que*

Prédicateurs
hérétiques appe-
lés dans le pays.

» Alors on résolut de faire venir dans le pays des prédicateurs hérétiques. Des personnes furent envoyées à Genève, avec la mission d'y demander trente prédicateurs flamands, allemands et français, et de leur promettre, s'ils élevaient des difficultés, les choses suivantes : 1° qu'on payerait leur voyage depuis Genève jusqu'aux Pays-Bas ; 2° qu'on leur donnerait une garde, pour leur sûreté ; 3° que, quand ils auraient façonné l'esprit du peuple de manière à l'avoir à leur dévotion, on leur assurerait, pour leur subsistance, des rentes perpétuelles.

» Munis de ces instructions, les commissaires se mirent en route. Ils s'arrêtèrent en France, au château de Châtillon, appartenant à l'amiral Coligny. Là, tous les Châtillon, c'est-à-dire l'amiral, d'Andelot et le cardinal, se réunirent, et avec eux le prince de La Rochefoucauld et le prince de Portien, l'un et l'autre hommes vains et hérétiques. Après avoir fêté lesdits commissaires, qui leur étaient très-particulièrement recommandés, ils leur remirent des lettres pour Théodore Bèze, ministre suprême de Genève, qui les pourvut en effet de prédicateurs.

V. M. les queria confiscar las haziendas, quemar las personas, ó echarles san benitos; dezian crueldades que inventaban de los inquisidores de España, y otras mil trayciones y vellaquerías que ellos inventaban, todo para levantar el pueblo contra V. M.

No fué vano este trabajo, porque esto alborotó los ánimos estrañamente de todos los vassallos de V. M., porque los caminantes llegaban á sus villas, y contavan estas cosas á sus concives, y echavan fuego hereges y cathólicos; decian que hasta la última gota de sangre vertirian, primero que consentir la inquisicion. Con todo esto no pudieron hazer tanto que truxessen el pueblo á tomar las armas contra V. M., que es lo que ellos desseavan y pretendian studiosissimamente. (Advertimiento de las cosas de Flandes, que le dió fray Lorenzo de Villavicencio, y lo vió S. M. en el Bosque de Segovia, martes 1° de octubre 1566.)